

Description des activités à l'horaire des cours du DII

La majorité des cours offerts par le DII (Département d'informatique et d'ingénierie) comporte des séances d'exercices, des travaux dirigés (TD), des séances de travaux pratiques (TP) mises à l'horaire du cours. Cela permet aux étudiants d'acquérir des compétences pertinentes et de valider les théories qui leur ont été enseignées. Le texte plus-bas décrit chacune de ces activités et le mode de fonctionnement associé.

Séances d'exercices

- Activité facultative.
- Des assistants du DII encadrent ces séances.
- Les étudiants ne sont pas évalués lors de ces séances.
- Les exercices nécessaires à l'apprentissage du cours sont présentés sous une forme interactive.
- Une solution peut être disponible après chaque séance.

Travaux dirigés (TD)

- Activité obligatoire ou facultative (selon le plan de cours).
- Des assistants du DII encadrent ces séances.
- Ces séances ont une durée de deux (2) heures.
- Les travaux préparatoires doivent être complétés avant la séance.
- Ces séances peuvent être pratiques (en laboratoire).
- Une solution peut être disponible après la séance.

Travaux pratiques (TP)

- Activité obligatoire (voir le plan de cours).
- Des assistants du DII encadrent ces séances.
- Ces séances ont une durée de trois (3) heures.
- Les travaux préparatoires doivent être complétés avant la séance.
- Ces séances se déroulent au laboratoire.
- Les étudiants sont évalués (voir le plan de cours).